

élèves indiens se préparaient à devenir enseignants; et en Alberta 39 professeurs assistants ont été formés et engagés par la suite dans le système scolaire. L'histoire, les traditions et les langues indiennes sont maintenant inscrites au programme scolaire et on met l'accent sur la culture autochtone en utilisant la langue, des moyens visuels, des bandes sonores et des imprimés aussi bien que des danses et des arts indiens.

Même si la Direction des services d'éducation du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien administre un certain nombre d'écoles pour Indiens, sur les 71.523 Indiens qui fréquentaient les écoles primaires et secondaires en janvier 1972, plus de la moitié allaient à des écoles non fédérales, et ce grâce essentiellement à des accords entre les conseils de bandes, la Direction et les conseils scolaires intéressés. Au Manitoba, en Colombie-Britannique et au Nouveau-Brunswick, toutefois, en vertu d'un accord signé avec les gouvernements provinciaux respectifs, le montant des frais de scolarité payé est uniforme pour les élèves indiens qui fréquentent les écoles relevant de la province. La contribution fédérale à l'égard des élèves indiens fréquentant des écoles non fédérales va du paiement des frais de scolarité et du ramassage scolaire, qui est assuré dans bien des cas par les conseils de bandes ou par des entreprises indiennes, à l'entretien complet dans des maisons de pension ou des maisons d'étudiants, lesquelles ont hébergé au cours de l'année 12.000 élèves indiens qui ne pouvaient fréquenter les écoles locales en raison de leur éloignement ou pour d'autres motifs. Des bourses d'études sont accordées aux élèves particulièrement doués des cours avancés pour leur permettre de fréquenter l'université ou l'école de formation professionnelle, et à ceux qui ont du talent pour les arts et les lettres; en 1971-72, 89 bourses d'études ont été accordées au titre de la formation professionnelle.

Il existe des écoles fédérales pour les Indiens dans toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve. Au cours de 1971-72, 17 importants projets de construction scolaire ont été mis en chantier ou terminés, ce qui représente au total 89 salles de cours, 12 maternelles, 11 gymnases et 12 locaux pour le personnel au coût approximatif de 11 millions de dollars; un autre montant de 5,3 millions a été déboursé pour des salles de cours dans les écoles provinciales fréquentées par les élèves indiens. On continue d'accorder une attention spéciale au programme de maternelle d'une durée de deux ans qui est considéré comme une étape importante en vue de réduire le nombre d'élèves qui quittent prématurément l'école et le décalage entre l'âge et l'année d'études; l'effectif de ce programme a augmenté de 13,5%.

**Esquimaux (Inuit).** Actuellement, l'instruction et la formation professionnelle sont particulièrement mises en valeur en tant que moyens d'aider le peuple esquimau à s'adapter à un nouveau mode de vie. En 1971-72, 4.375 Esquimaux fréquentaient l'école dans les Territoires du Nord-Ouest, contre seulement 451 sur un total de 2.000 élèves en 1955. Il existe 69 villages dans les Territoires, dont 32 sont des villages esquimaux. Sur les 58 écoles, 30 sont situées dans des villages esquimaux. Des classes maternelles sont offertes dans 35 de ces écoles, dont 22 se trouvent dans des villages esquimaux.

Dans l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest l'éducation relève à la fois du gouvernement fédéral et du gouvernement territorial et est administrée par le ministère de l'Éducation des Territoires du Nord-Ouest. En avril 1969 le gouvernement territorial a pris en charge l'administration scolaire du district de Mackenzie et, un an plus tard, du district de l'Arctique oriental. L'instruction des Esquimaux du Québec arctique demeure du ressort du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Chaque enfant esquimau qui va à l'école représente jusqu'à un certain point un exploit accompli sur le climat, l'éloignement et la langue de la part de ceux qui ont apporté l'instruction dans le Canada arctique. L'enseignement dans cette société en pleine évolution doit comporter des programmes sans cesse réadaptés afin de répondre aux besoins des autochtones, et c'est pourquoi en 1971 le ministère de l'Éducation de Territoires du Nord-Ouest a mis au point un programme d'études et des méthodes pédagogiques et suscité la participation de la communauté.

En septembre 1971, le premier projet de programme d'études primaires établi en fonction des conditions nordiques a été distribué à toutes les écoles du Nord canadien. Ce programme renferme des éléments d'enseignement appropriés au milieu socio-culturel, notamment une série de livres de lecture conçus spécialement pour les enfants indiens et esquimaux.

La Division de l'éducation permanente et spéciale du ministère s'occupe de toutes les activités éducatives et de formation qui ne font pas partie des systèmes réguliers d'enseignement primaire et secondaire. Les programmes d'éducation permanente sont conçus